

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 13 février 2025

n° 026-25 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé du pilotage des dossiers de subventions et de financements à la direction de l'urbanisme et du développement local

- date de convocation le 07 février 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 17

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Alain Caraco à Marie Bénévise - de Pierre Duperier à Cécile Trahand - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Alain Gaget à Luc Berthoud - de Philippe Gamen à Benoît Perrotton - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre - de Philippe Vuillermet à Pierre Brun

• conseillers excusés : 12

Stéphane Bochet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Micheline Myard-Dalmaïs - Alain Saurel - Céline Vernaz

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 13 février 2025

délibération n° 026-25 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé du pilotage des dossiers de subventions et de financements à la direction de l'urbanisme et du développement local**

Thierry Repentin en l'absence de Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que le poste existant de chargé du pilotage des dossiers de subventions et de financements au sein de la direction de l'urbanisme et du développement local est à pourvoir.

Il a pour objet d'apporter une assistance technique aux services opérationnels de la direction pour mettre œuvre les procédures relatives au financement des projets et au suivi des subventions.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs
Missions confiées à l'agent	- Assister les services de la direction dans le montage des dossiers (recherche de financements publics, veille active, accompagnement des porteurs de projet, formalisation des procédures) - Piloter les dossiers de financement du point de vue administratif et financier, en lien avec les autres services (appel à projets, suivi des subventions à recevoir et à verser) - Conduire des analyses financières concernant les structures subventionnées par la direction (analyse de comptes et de budgets prévisionnels)
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des rédacteurs

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : de confirmer que le poste de chargé du pilotage des dossiers de subventions et de financements de la direction de l'urbanisme et du développement local est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des rédacteurs. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : de confirmer que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des rédacteurs, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un bac +2 au minimum en matière de finances locales ou gestion publique locale et/ou expérience dans le poste visé ou équivalent,
- maîtrise de la réglementation et de la pratique relative aux financements extérieurs, notamment européens, des règles de comptabilité publique et de la commande publique,
- connaissances des règles comptables applicables aux associations et des méthodes d'analyse financière,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR' or similar, written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

026-25 C

Objet de l'acte :	RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé du pilotage des dossiers de subventions et de financements à la direction de l'urbanisme et du développement local
Classification Préfecture :	4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois
Date de l'acte :	13 février 2025
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250213-lmc1H33231H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33231H1

Date de transmission en Préfecture :	14 février 2025
Date de réception en Préfecture :	14 février 2025
Date de publication sur le site internet:	vendredi 14 février 2025